

Observations et questions

par Victor GRABBE,

Secrétaire général de l'Institut belge de Science politique

★

1. — En plus des études consacrées aux mécanismes et au fonctionnement des groupes de pression, il serait heureux de pouvoir faire disparaître l'ambiguïté qui règne sur leur *mission* ou sur leur raison d'être historique. On apercevrait ainsi l'existence de groupes de pression agissant en fonction d'un *intérêt particulier* tandis qu'il en est d'autres à *vocation politique* se manifestant en plusieurs temps à l'opinion, non pas en raison d'un intérêt particulier mais bien d'après une *conception de l'organisation sociale globale*, c'est-à-dire d'après une conception de parti politique. Le Mouvement populaire wallon est de ceux-ci tandis qu'un groupe de production charbonnière est de ceux-là. Le M.P.W. ne tend-il pas à faire coïncider une optique de classe avec un point de vue nationaliste très prononcé? *La vocation globale d'un groupe de pression peut le faire sortir du genre auquel il appartient. Il conviendrait qu'on l'admette, à défaut de quoi on commettrait l'erreur méthodologique de tout devoir considérer comme groupe de pression.*

2. — Parmi les modalités d'action des groupes de pression, il ne faut pas oublier la technique dite de *l'intoxication* qui est devenue extrêmement importante et dangereuse. Son efficacité est incontestable; elle se fonde sur une certaine peur qu'elle communique à l'adversaire en lui faisant croire que l'on dispose de tel ou tel moyen d'action alors que l'on peut encore être très hésitant et ne disposer d'aucun moyen d'action bien défini.

Cette technique non contrôlée se rapproche de la *persuasion clandestine*; elle est aussi vieille que le monde.

3. — La classification des groupes de pression est *conventionnelle*; il n'en est aucune qui soit parfaite. Il importe cependant de mettre l'accent *sur la notion de groupe, de force économique qui*

se manifeste de cette façon pour la défense d'un intérêt matériel.

4. — L'un des caractères propres aux groupes de pression ne réside-t-il pas dans leur *finalité essentiellement temporaire*? Le Mouvement populaire wallon répond à cette *caractéristique*. Mais celle-ci est-elle aussi celle du Mouvement populaire flamand?

5. — L'étude des groupes de pression ne doit pas seulement être déterminée par *celle de leurs rapports avec l'Etat et les gouvernants*. Une question aussi importante est celle de leurs *relations avec les partis politiques*.

Les groupes de pression ne sont-ils pas, par rapport à eux, l'expression d'un *phénomène de compensation politique parce que*, même si les partis ont une vocation globale et une existence permanente, ils peuvent ne pas avoir une *action suffisamment dense ou tout simplement suffisante*?

Dans cet ordre d'idées, il faut *prendre conscience du rôle formel des partis*. Il leur incombe de réaliser une certaine *intégration des objectifs*, notamment pour rendre possible la formation d'une équipe gouvernementale, fondée ou non sur une *coalition de partis*. Cela étant, on peut *admettre* que les centres d'initiatives se déplacent vers les groupes de pression.

6. — L'action politique émanant des groupes, n'est évidemment pas l'apanage des groupes de pression. Mais il faut se rendre compte de l'évidence que certaines entités que l'on ne songe pas à considérer comme groupes de pression, peuvent néanmoins avoir recours à leurs *procédés*. Les réalités politiques peuvent être *complexes et mixtes*. Mais il faut s'abstenir de vouloir tout aligner sur la base d'une simple identité d'action. Cette identité

d'action peut faire apparaître une similitude des moyens employés tantôt par les partis politiques, tantôt par les groupes de pression.

7. — Cette observation permet de poser de nouveau la question de savoir si la Volksunie est ou non un groupe de pression, alors que le Mouvement populaire wallon prétend l'être. De l'exposé consacré au Mouvement populaire flamand, on ne peut inférer que la Volksunie n'est pas un groupe de pression. Mais les points de comparaison peuvent ne pas être adéquats ; dans ce domaine, on devrait surtout opposer le Mouvement populaire flamand au Mouvement populaire wallon.

Il est à remarquer que de la réalisation de son programme dépend aussi de la disparition du Mouvement populaire flamand.

8. — Un phénomène de rationalité conditionne de plus en plus la vie et le comportement des hommes. Vis-à-vis de cette rationalité qui a donné naissance à un certain nombre de groupes de pression, l'Etat ne doit-il pas se rationaliser aussi ? Le fait-il suffisamment au regard des intérêts particuliers qui deviennent de plus en plus forts ou de plus en plus conquérants ? Comment peut-il dans « la course aux armements » des groupes de pression jouer son rôle d'arbitre ?

Il est indéniable que, dans certains pays, on transpose dans la vie politique les techniques de la propagande commerciale, notamment au cours des campagnes électorales. Les résultats sont-ils toujours sûrs ?

L'Etat peut être désarmé en cas de recours à de telles pratiques. Les pouvoirs publics n'usent d'aucun droit de réponse lorsqu'une campagne de presse est déclenchée contre eux. Est-ce à tort ou à raison qu'ils s'estiment ne pas être liés par le progrès du vingtième siècle, lequel a mis à la disposition des groupes de pression une masse de psychologues, de sociologues et d'économistes alors que l'Etat s'abstient d'y avoir recours et de solliciter des pratiques dont on inférerait qu'il serait partial ?

Un problème délicat est, de ce fait, posé ; on peut croire que sa solution ne peut être longtemps différée.

9. — On constate d'ailleurs que les « techniques » d'Etat, parfois, évoluent. On peut être

convaincu qu'un discours du général de Gaulle prononcé à la télévision est de nature à exercer une influence considérable sur le public qui, de plus en plus nombreux, l'écoute.

Encore faut-il savoir que la réussite d'une intervention de ce genre est liée à la personnalité même de l'homme politique. Cet élément ne serait d'aucun effet pour les solutions à apporter à des questions techniques. De plus, on doit admettre que l'intervention directe des gouvernants peut compenser un mauvais fonctionnement des partis politiques. On ne peut espérer la relève des partis politiques par les groupes de pression.

C'est en considérant l'événement de l'intervention directe des gouvernants que l'on saisit peut-être de la manière la plus vive ce qui sépare les uns des autres, le problème général de la formation individuelle du citoyen restant toujours posé.

10. — De même faut-il se demander si l'intervention directe des gouvernants ne risque pas de fausser le jeu politique par le fait de la personnalisation du pouvoir et par l'adjonction à ses données d'éléments charismatiques non traditionnels et irrationnels.

11. — L'expression « groupe de pression » — il convient de le souligner — perd son caractère péjoratif lorsque des dirigeants l'emploient sciemment pour caractériser l'action de leur propre mouvement. L'exemple du M.P.W. est symptomatique à cet égard. De surcroît, l'usage de l'expression et son renouveau sont liés au rôle de compensation que s'attribuent les groupes de pression comme d'ailleurs à l'opinion qu'ils se font des partis politiques.

12. — Une observation tout aussi pertinente doit être faite sur la valeur des opinions entretenues ou acquises sur les groupes de pression. On peut, en effet, se demander si ce qui importe, ce n'est pas plus ce que l'on pense des groupes de pression que ce que leurs membres ou leurs dirigeants croient qu'ils sont. Ne leur assignons pas d'une façon systématique un caractère intentionnel toujours très prononcé.

13. — La science politique prospecte ses matières d'après des thèmes successifs dont elle s'est assignée l'étude : régimes politiques, partis politi-

ques, sociologie électorale, groupes de pression. Mais en les supervisant tous, n'aperçoit-on pas que son objet véritable est peut-être l'étude des mécanismes de décision ?

L'explication de la science politique devrait être globale et c'est parce qu'elle doit avoir ce caractère, qu'elle est difficile à donner. Ne doit-on pas également faire l'effort de revenir aux idéologies. On a dit qu'elles sont mortes, qu'elles sont en déclin ou en voie de disparition. Mais ne revient-on pas malgré tout relativement à elles ou, tout au moins, à ce qu'il y a dans l'esprit des hommes ?

Si l'étude de la décision politique doit être la pièce maîtresse de la science politique, il convient de faire l'effort de l'étudier aussi par le canal des idéologies, sans quoi on risque de rester dans des vues incomplètes sur la réalité des choses. N'oublions pas de faire mention des forces que nous ne pouvons recenser. Il y a beaucoup plus dans l'homme que ce que la rationalité scientifique est parvenue à mettre en lui. Une remarque identique est à faire à propos des groupes de pression et c'est à juste titre que le débat a été élargi pour avoir l'occasion de le dire.

Quoi qu'il en soit, la science doit continuer à se

perfectionner pour rendre compte, dans toute la mesure du possible, des variables non apparentes, non visibles, même si les éléments irrationnels seront toujours présents dans la décision des hommes.

14. — Faut-il être absolument pessimiste sur les heurs et les malheurs des sciences et plus particulièrement de la science politique ? Point n'est besoin d'opter pour ce sentiment. Les tâtonnements du pouvoir, cette relative impuissance à prévoir les réactions humaines, c'est en cela que réside la liberté de tous. Tel est le prix de notre « marge de manœuvre » ou de cette inquiétude dont nous avons besoin à la fois pour vivre, pour penser et pour agir. La science politique ne laissera de se distinguer de la science économique par le nombre de phénomènes, combien moins élevé, sur lesquels elle porte.

Plus que sur son degré de rationalité moindre, c'est sur ce fait quantitatif moins prononcé qu'il y a lieu d'insister. Les gouvernements, de par le monde, restent peu nombreux et il n'est point douteux qu'on les connaît encore fort mal. Le gouvernement des hommes restera toujours différent de celui des dieux, sans quoi il n'y a presque plus rien à apprendre.

